

— “ Que me voulez-vous donc, s'écria le docteur, en mêlant un peu de colère à ses éclats de rire? — Mais, rien de mauvais, répondent-ils, nous ne voulons que vous tremper un peu dans notre chaudière, pour que la soupe soit plus grasse.— Dans ce cas-là, mes bons amis, reprend le rusé docteur, vous avez parfaitement raison, et je ferai très bien votre affaire; mais, comme mes vêtements gêneraient le bouillon, laissez-moi sortir pour me déshabiller.”

Il sortit, en effet, plus vite qu'il n'était entré; mais il se garda bien de revenir.

(P. M.)

#### VI. PROPRIÉTÉS MÉDICALES DE L'ANGÉLIQUE.

L'angélique doit son nom à l'odeur balsamique de ses feuilles, à ses propriétés merveilleuses. Vous pouvez vous assurer de sa saveur aromatique, un peu âcre et amère. La racine, qui est la partie la plus employée en médecine, est d'abord douceâtre, puis chaude, aromatique, amère et provoque la salivation. A ces caractères, vous reconnaissez qu'elle doit avoir des propriétés stimulantes énergiques.

Les feuilles d'angélique perdent leurs vertus par la dessiccation; aussi n'emploie-t-on en médecine que les graines et la racine. Cette partie est la plus importante. On la récolte en automne. Après l'avoir nettoyée, on la fend en morceaux, on la sèche et on la renferme dans des boîtes.

L'infusion se prépare avec une once de racine dans une pinte d'eau. C'est un des stimulants les plus utiles, principalement pendant la convalescence longue et difficile des maladies graves. Elle excite doucement le système nerveux, et combat la torpeur de l'appareil digestif.

Les jeunes tiges fraîches peuvent s'employer à la place de la racine.

Les pétioles confits au sucre et la

liqueur produite par la macération des tiges dans de l'eau-de-vie, possèdent, sous une forme très agréable, toutes les qualités médicales de la plante.

#### VII. LES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE.

La conduite de l'armée française, pendant le temps de la *Terreur*, a été vraiment patriotique. On n'a point vu de généraux traîtres à leur serment envers l'*Etat*; ils repoussaient les étrangers, tandis qu'ils étaient eux-mêmes menacés de périr sur l'échafaud, au moindre soupçon suscité contre leur conduite. Les soldats n'appartenaient point à tel ou tel chef, mais à la France. Les ennemis étaient forcés de respecter le rempart de fer qu'on opposait à leur invasion, et, bien qu'ils se soient avancés jusqu'à 30 lieues de Paris, un sentiment national, encore dans toute sa force, ne leur permit pas d'y arriver.

L'armée française ne connaissait pas alors le pillage; et ses chefs marchaient quelquefois comme les plus simples soldats à la tête de leurs troupes, parce que l'argent leur manquait pour acheter des chevaux, dont ils auraient eu besoin. Le général en chef de l'armée des Pyrénées, à l'âge de soixante ans, partit de Paris à pied pour aller rejoindre ses troupes sur les frontières d'Espagne. Bien des hommes, que la gloire des armes a tant illustrés depuis, se distinguaient aussi par leur désintéressement. Ils portaient sans rougir des habits usés par la guerre, et plus honorables cent fois que les broderies et les décorations de toute espèce dont plus tard on les a vus chamarrés. (MME DE STAEL.)

EXPLICATIONS. — *Terreur*: avec une majuscule, afin de le distinguer du mot *terreur* employé comme synonyme d'effroi; celui-ci désigne l'époque historique comprise entre le 31 mai 1793 et le 27 juillet 1794, c'est-à-dire entre la chute des Girondins et celle de Robespierre. — *Etat*: une majuscule, car ici ce mot est employé pour *France*. — *Rempart*: presque tous